CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE

PROGRAMME DE FORMATION



Titre de la formation

FORMATION ECHAFAUDAGE – RECEPTION
Fixe ou roulant SELON LA RECOMMANDATION R 408 ET R457

Objectifs professionnels

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable :
D'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées à la réception des différents types d'échafaudages et des différents éléments. Connaître parfaitement la réglementation relative aux échafaudages et leur règle de montages

Public concerné

Chef d'établissement, chef d'équipe et concepteur de plan (Bureaux d'études), chef de chantier et conducteur de chantier.

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être âgé de 18 ans
Être capable de :
- lire et comprendre le français
- compter (4 opérations)

Effectifs

Minimum : 8
Maximum : 10

Conditions et Délai d'accès

Satisfaire au prérequis : test pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le
niveau de calcul.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Référent handicap :

Remplir la fiche de renseignements stagiaire

Magali DOURY - 06 82 42 48 96 - magali.doury@d-cisif.fr

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum.
Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

Contenu

PARTIE THEORIQUE – 1 Jour

- Réglementation et mesure de sécurité au montage et utilisation d'échafaudage fixe ou roulant.
- Rôles de chacun
- Les Faits marquants
- Présentation des échafaudages fixes ou roulant
- Règles d'utilisation
- Vérifications de conformité journalière.
- Ancrages et amarrages
- Les accessoires
- Conclusion.

PARTIE PRATIQUE –

- Savoir réaliser l'examen d'adéquation
- Savoir repérer et isoler les pièces défectueuses
- Accessoires échafaudage roulant ou fixe
- Comprendre la nécessité de la notice du fabricant et respect de son contenu
- Connaître les méthodes de montage en sécurité
- Accéder et circuler en sécurité
- Respecter les limites de charge.
- Signaler les situations dangereuses

PARTIE TESTS –

- Fiche de suivi de formation
- Test d'évaluation théorique par QCM
- Test pratique en continu

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)
Formateurs en possession des différentes formations AIPR
Formateurs en possession d'Attestation de concepteur de moins de 5 ans

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Moyens pédagogiques

Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion. Utilisation de tablettes pour répondre.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations informatisées des connaissances théoriques par QCM de 25 questions

Obtenir un minimum de 20 sur 25 points : temps imparti 1H maximum

Reconnaissance

Attestation de formation

Validité : préconisation tous les 5 ANS

Durée (heures)

14 heures

Tarif : **660 TTC POUR 1 PERSONNE** le tarif de cette formation varie selon le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants. Les tarifs de référence sont consultables sur notre catalogue en ligne à l'adresse suivante : https://www.formation-caces-bordeaux.fr/

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.
Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement.au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité
Feuilles d'émargement

Suivi pendant la formation
Suivi individualisé

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 10/10/2025